

22.5.2013

B7-0199/2013 }
B7-0222/2013 }
B7-0226/2013 }
B7-0227/2013 }
B7-0228/2013 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Véronique De Keyser

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR

Situation of Syrian refugees in neighbouring countries

Proposition de résolution commune

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

6 bis. invite tous les États membres à accorder sans réserve la protection due aux réfugiés à l'ensemble des objecteurs de conscience et des déserteurs, ainsi qu'aux personnes qui se sont soustraites au service militaire, originaires de Syrie, sous réserve, uniquement, que les intéressés ne soient pas exclus pour d'autres motifs;

Or. en

AM\937138FR.doc

PE509.831v01-00 }
PE509.835v01-00 }
PE509.839v01-00 }
PE509.840v01-00 }
PE509.841v01-00 } RC1